

2030 - 300GW



Africa Renewable Energy Initiative Initiative
Initiative Africaine pour les Énergies Renouvelables



PRESENTATION

Présentation

Juillet 2022



AREI

Africa Renewable Energy Initiative
Initiative Africaine pour les ÉnergiesRenouvelables



L'initiative de l'Afrique sur les Energies Renouvelables - **AREI** –

est ***une décision politique dirigée par l'Afrique pour l'Afrique***, afin d'augmenter et d'accélérer le potentiel des énergies renouvelables du continent et s'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique,

Sous mandat de l'Union Africaine, approuvé par les Chefs d'États, **AREI** a un Conseil d'Administration, présidé jusqu'au 6 septembre 2021 par S.E. le Président Alpha CONDÉ, Président de la République de GUINÉE, Président Coordinateur des Energies pour le Continent, depuis Septembre 2021 - S.E le Président Hage GEINGOB , Président de la Namibie assure la Présidence par Intérim du Conseil d'Administration.

L'initiative, lancée lors de la COP 21 à Paris (2016) - s'est fixé un objectif final de 300 GW d'ici à 2030 - Avec une phase 1 qui avait pour objectif d'atteindre au moins 10 GW d'ici 2020.

La phase 1 a été atteinte avec succès mais la pandémie de la Covid 19 a retardé de 2 années le lancement de la phase 2 qui aura donc lieu lors de la Cop 27.

L'Initiative Africaine des Energies Renouvelables « **AREI** » est ancrée dans le contexte du développement durable et des changements climatiques.

Elle reconnaît l'importance cruciale d'une rapide expansion de l'accès à l'énergie pour un bien-être accru, un développement économique et l'accomplissement des objectifs de développement durable en Afrique

L'**AREI** se concentre sur la création de solutions intégrées en énergies renouvelables pour relever le double défi que constituent l'accès universel à l'énergie et l'atténuation des changements climatiques.

AREI

Historiques

“Une initiative Africaine, pour l’Afrique et avec l’Afrique”

Née en 2015 & lancée qlors de la Cop 21 à Paris en 2016, AREI (Africa Renewable Energy Initiative) est une initiative de transformation fondée et dirigée par l’Afrique afin d’accélérer, d’intensifier et d’utiliser l’énorme potentiel du continent en matière d’énergies renouvelables.

L’initiative se concentre sur le développement de solutions intégrées pour accroître l’accès aux services d’énergie propre, améliorer le bien-être humain et mettre les pays africains sur la voie d’un développement durable et respectueux de l’environnement et du climat.

AREI

Engagements

Engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique et les objectifs au développement durable, AREI est la première initiative politique africaine, dédiée à accélérer et stimuler le développement des énergies renouvelables et l'accès à l'énergie pour tous sur le continent.



AREI

Objectifs

Objectifs Principaux



- Contribuer à la réalisation du développement durable, renforcer le bien-être humain et œuvrer au bon développement économique, tout en garantissant l'accès universel en à l'énergie propre, appropriée et à un prix abordable
- Aider les pays africains à passer très rapidement à des systèmes exploitant les énergies renouvelables qui appuient leurs stratégies de développement à faibles émissions de carbone tout en améliorant la sécurité économique et énergétique.

Objectifs chiffrés



➤ 10 GW en 2020

Aujourd'hui 206 projets ont été adoptés avec une puissance de 9,99 GW et un engagement financier cumulatif des partenaires de 6413,36 millions d'euros et 14 projets en attente d'adoption (conseil d'administration 17 septembre 2021 à Conakry reporté) avec une puissance de 595,40 GW

➤ 300 GW en 2030

AREI

Fonctionnements

Conformément à son Cadre et à son Instrument de Gouvernance, l'AREI doit:



AREI

Fonctionnements

Les activités de soutien et les opérations de l'AREI

Etudes, analyses, orientations de politiques, renforcement de capacités, soutiens de propositions de financements, coordination internationale et échange, participation multipartite, protection sociale et environnementale.

Incitations et soutien aux investissements de l'initiative de l'AREI canalisés à travers le fiduciaire de la BAD

Tarifs de rachat, garanties de paiement, mesures d'atténuation des risques, appui aux raccordements, crédits concessionnels, subventions en capital, coordination internationale et échange, etc...

AREI – IDU

&

54 pays africains

Activité de soutien en harmonie avec l'initiative mais poursuivies directement par les pays et autres institutions

Etudes, analyses, orientations de politiques, renforcement de capacités, soutien de propositions de financements, coordination internationale et échange, etc...

Incitations et soutien aux investissements en harmonie avec l'initiative mais poursuivies directement par les pays et d'autres institutions

Tarifs de rachat, garanties de paiement, mesures d'atténuation des risques, appui aux raccordements, crédits concessionnels, subventions en capital, exonération de taxes, soutien direct, etc..

AREI

Conseil d'Administration

- **Mise en place du Conseil d'Administration – lors de la COP 21**

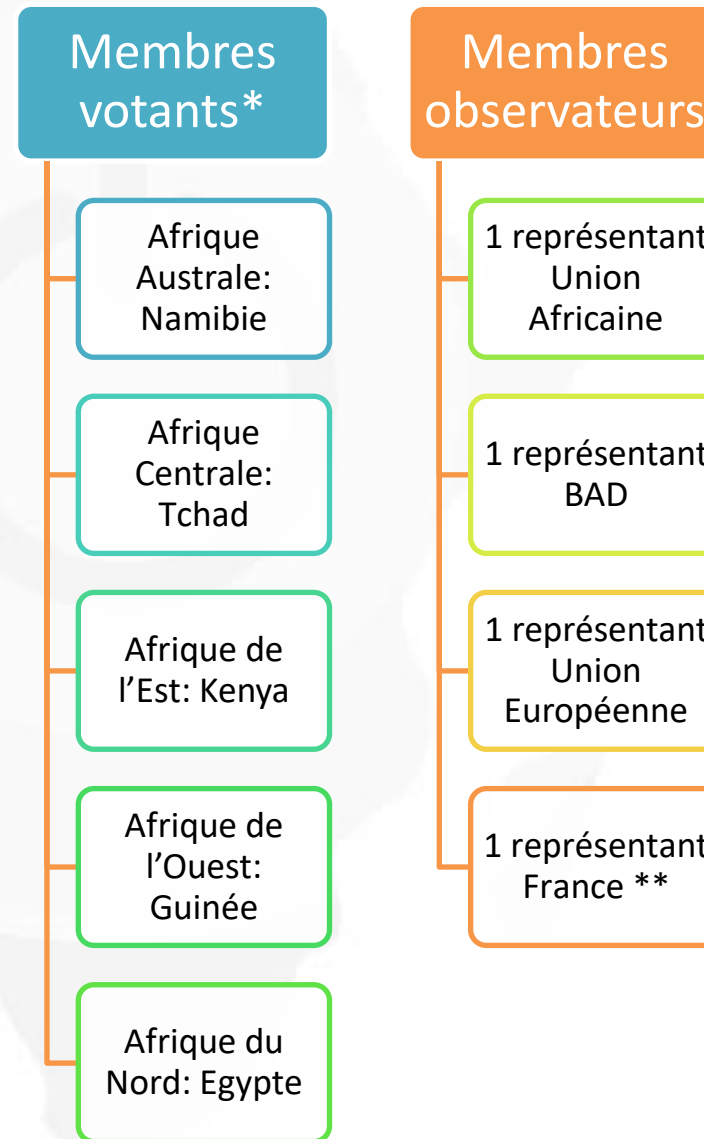
Composition du Conseil d'Administration de l'AREI:

- **Président** du Conseil d'Administration (mars 2017)

Son Excellence Le Professeur **Alpha CONDÉ**,
Président de la République de Guinée

*5 Chefs d'Etats représentant les 54 pays d'Afrique membres du Conseil d'Administration

** Représentant les 10 pays signataires de l'accord de Paris



- **Mise en place de l'Unité Indépendante de Mise en Œuvre
« IDU »**
(Secrétariat du Conseil d'Administration)

IDU

sert de secrétariat indépendant à l'Initiative et rend compte au Conseil d'Administration.

L'Unité Indépendante de Mise en Oeuvre

Responsable devant le Conseil d'Administration
des rapports

Gère la coordination des diverses activités
entreprises dans tous les domaines de travail qui
ont pour but de renforcer les cadres stratégiques
africains et d'attirer les financements consacrés
aux projets relatifs aux énergies renouvelables

AREI - IDU

Missions

Les principales missions de l'IDU



AREI - IDU

Engagements

➤ Phase I : 10 GW

Opérationnalisation (2017-2020)

En coopération avec les partenaires bilatéraux et globaux, évaluations, préparations et activités habilitantes cruciales au niveau continental africain ainsi que dans un nombre de pays pionniers. Atteinte d'au moins **10GW** de capacité de production énergétique.

Réussie

➤ Phase II : 300 GW

Développement (2020-2030)

Déploiement ambitieux à grande échelle des politiques et programmes définis au niveau national et des incitations proposés dans la Phase 1. Une continuité dans l'identification des projets, leurs évaluations et leurs révisions pour une augmentation d'au moins **300 GW** de capacité de production nouvelle et additionnelle d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables.

Retardée
cause
Covid 19

IDU

Communications

❖ Phase I (2020-10GW)

- Respect de la gouvernance
- Formations des points focaux nationaux en matière d'énergies renouvelables
- Création des outils nationaux pour le continent en matière des ENRS
- Travail avec le Comité Technique pour la Labélisation des projets
- Les grands RDV AREI :
 - Forum des énergies renouvelables Juin 2019 (rendez vous annuelles)
 - Rôles des énergies dans l'économie Africaine novembre 2019 (OCDE)

❖ Phase II (2030-300GW) :

Déploiement ambitieux à grande échelle des politiques et programmes définis au niveau national et des incitations proposés dans la Phase 1. Une continuité dans l'identification des projets, leurs évaluations et leurs révisions pour une augmentation d'au moins 300 GW de capacité de production nouvelle et additionnelle d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables.

Mobilisation des fonds
Objectif 300 GW



AREI

Quelques DATES

2015 – Création d'AREI

2016 - Lancement lors de la COP21 à Paris

2016 – 2017 Phase d'établissement

- Structure de gouvernance (Conseil d'Administration)
- IDU – Secretariat, bras technique de l'initiative
- Cartographie des programmes et projets d'Énergies Renouvelables existants sur le continent: plus de 668 projets labélisés (141 GW)
- Identification des critères d'éligibilité pour les projets d'Énergies Renouvelables

AREI

Quelques DATES

2016 – Lancement à la COP 21

2017 – Nomination du President du Conseil d'Administration

2018 – Phase d'opération

- Renforcement de l'IDU, recrutement du Head of Unit
- Adoption par le Conseil d'Administration du programme de travail 2019 – 2020 et la stratégie de sa mise en œuvre ainsi que le budget 2019

2019 - Mise en place du Comite Technique conformément au cadre de gouvernance de l'AREI

2019 – 1^{er} Forum AREI des ENRs (Juin Conakry Guinée)

2019 – Atteinte des objectifs de la phase 1

Février 2020 - Mise en place du Comite Technique de l'AREI

2018 - 2020

Organisation des Consultations Régionales ainsi que les Plateformes de Formation Techniques sur les thématiques identifiées dans le programme de travail

Mars 2020 – Mars 2022 COVID 19

AREI

Et les conséquences du COVID 19

Mars 2020 – Mars 2022 Conséquences AREI

❑ *Retard de lancement de la phase II*

- Retard de recrutement des experts
- Report du forum sur les énergies renouvelables
- Report des rendez vous annuels sur le rôle des énergies renouvelables

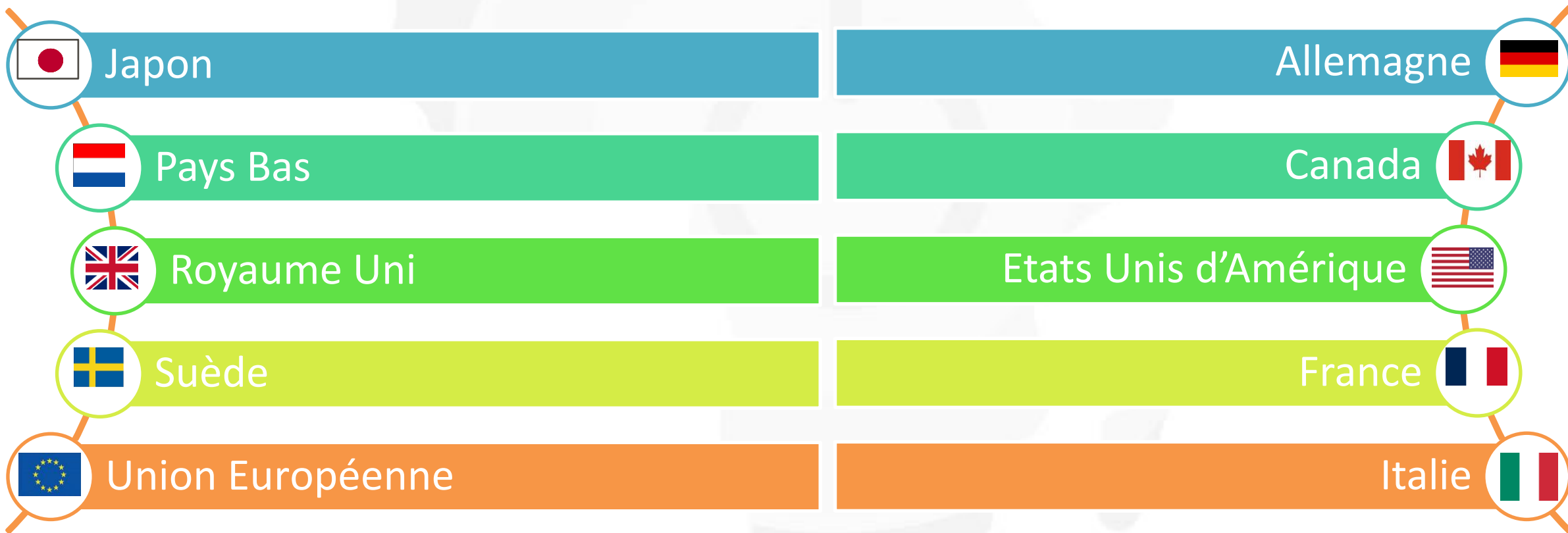
A partir d' Avril 2022

- ❑ Préparation de la phase II AREI
- ❑ Préparation Forum africain sur les énergies renouvelables, qui se tiendra du 25 au 27 juillet 2022 au Caire, en Égypte.

AREI

Partenaires

Liste des Partenaires ayant pris des engagements de soutenir l'AREI en Novembre 2016



AREI

& ses Partenaires

Extrait de la Déclaration Commune de soutien des Partenaires:

« Nous reconnaissons la suprématie et l'autorité de l'Afrique et nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec les partenaires africains afin de pallier au manque d'accès à l'énergie et de participer au développement des énergies renouvelables. Ainsi, nous reconnaissons l'AREI comme étant un moteur de transformation, totalement africain dont les efforts visent à valoriser et mesurer toutes les possibilités d'exploitation des énergies renouvelables sur ce continent. »

« Nous soutenons l'Initiative de l'Afrique au travers plusieurs mécanismes et accords réglementaires et encourageons une coordination renforcée, en plus des Initiatives existants, afin d'identifier les efforts nécessaires pour le développement des énergies renouvelables en Afrique. »

Ces Initiatives existantes comprennent:

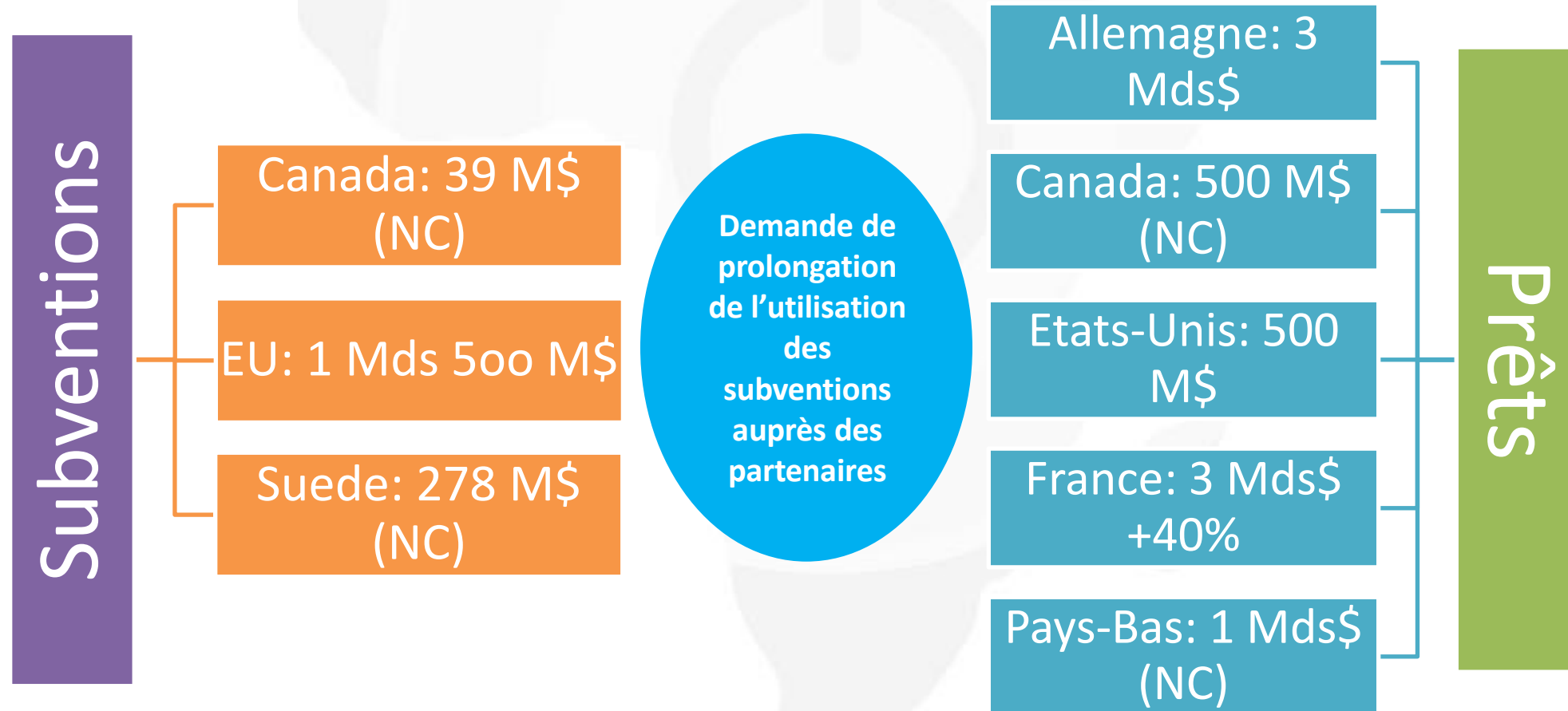
SE4ALL, Power Africa initiative, U.S. Africa Clean Energy Finance initiative, Africa-EU Energy Partnership, the UK's Energy Africa campaign, AfDB flagship programmes, the IRENA Africa Clean Energy Corridors, the EU's Electrification Financing Initiative (ElectriFi) and Technical Assistance Facility, ainsi que d'autres programmes et projets bilatéraux, régionaux et plus large comme celui du Global Innovation Lab for Climate Change.”

“Nous travaillerons afin de sensibiliser les institutions financières tel que le Green Climate Fund, de mettre en place toutes les conditions pour attirer les investissements privés en faveur des technologies liées au climat, de favoriser les développements de projets sans oublier la mise en place de cadres législatifs et réglementaires. »

AREI

& Contributions des partenaires 2015 – 2020 – Pour les projets

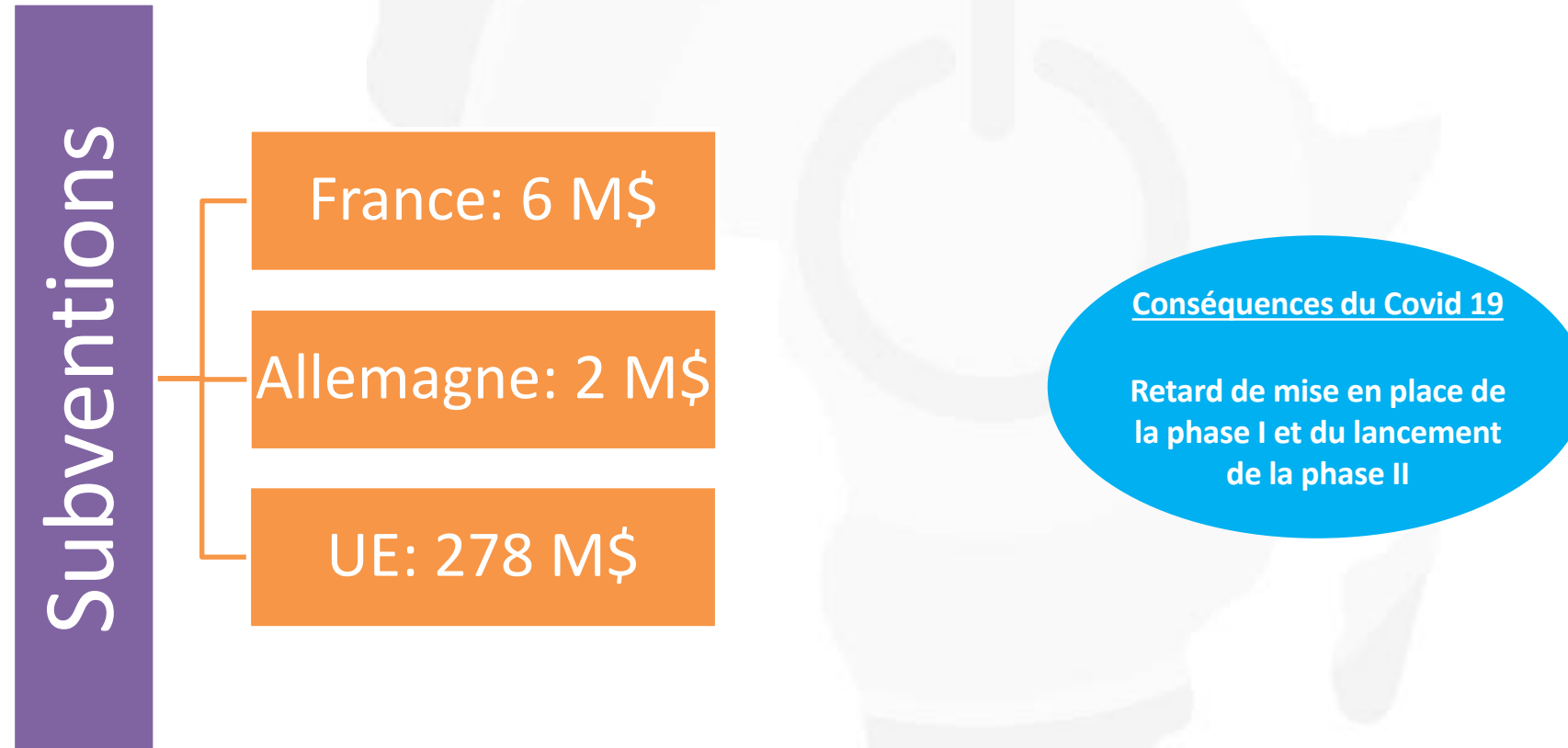
Nature des Contributions AREI



AREI

Contributions des Partenaires 2015-2020 pour l'Unité Indépendante de Mise en Œuvre UDI

Nature des Contributions AREI / IDU



Pays n'ayant pas donné de contributions: **ETATS UNIS, ITALIE, JAPON, PAYS BAS, ROYAUME UNI ET SUÈDE**

AREI

Engagements financiers des Partenaires à Paris

Clarification sur les Contributions Financières des Signataires des engagements de Paris, janvier 2018

Pays	Base des subventions 2010- 2015 (millions USD)	Promesses de subventions 2015-2020 (millions USD)	Demande de subventions en instance (millions USD)	Base de la valeur nominale (millions USD)	Valeur nominale des promesses (millions USD)	Valeur nominale des subventions en instance (millions USD)
CANADA	4	39			117	
UNION EUROPÉENNE		1500	480			
FRANCE				1500	3000	1227
ALLEMAGNE					3000	1227
PAYS BAS	102		56			
SUÈDE	84	278				
Total		1817	536		6117	3128

AREI

Le Comité Technique

- Mise en place du Comité Technique Intérimaire (CTI) par adoption du Conseil d'Administration du 10 Février 2019
- Le Comité Technique pour respecter la gouvernance à Mis en place le Comité Technique (CT) lors du Conseil d'Administration ordinaire du 01 Février 2020

Composition du « CT »:

Membres votants



5 représentants nommés par les Chefs d'Etats
représentants les 54 pays d'Afrique

Afrique Australe : Namibie
Afrique de Centrale : Tchad ,
Afrique de l'Est : Kenya,
Afrique de l'ouest : Guinée
Afrique du Nord : Egypte

Membres observateurs

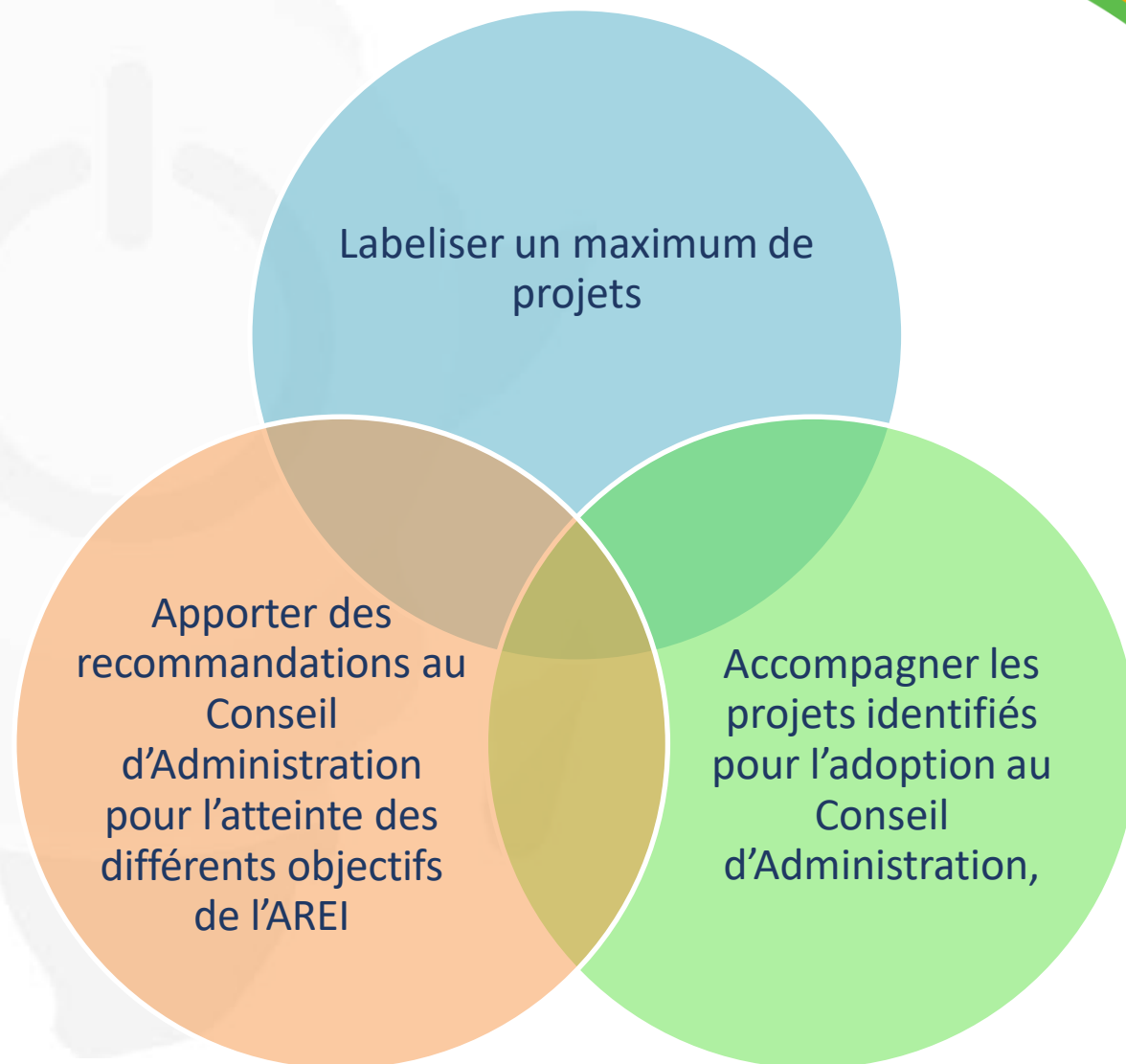


- 1 représentant Banque Africaine de Développement « BAD » (FIDUCIE)
- 1 représentant Union Africaine,
- 1 représentant Union Européenne
- 1 représentant France (Représentant les 10 pays signataires de l'accord de Paris)

Le Comité Technique « CT »

Le Comité Technique a été nommé pour 5 années lors du Conseil d'Administration de Février 2020 pour conseiller sur les activités de l'AREI et répondre aux besoins du Conseil et de l'IDU.

Le Comité Technique « CT » est composé d'experts de haut niveau ayant une expérience avérée dans des secteurs pertinents au regard des domaines d'activités de l'AREI sur le continent ou dans les pays en développement, agissant à titre personnel. Le Comité technique doit apporter rapport au Conseil des recommandations pertinentes.



Le Comité Technique « CT »

Fonctions

La fonction essentielle du Comité technique est de travailler avec l'IDU afin de faire des **recommandations au Conseil d'administration** pour la prise de décisions.

Ses principales fonctions sont, entre autres

Fournir des conseils objectives, stratégiques et techniques sur les programmes de travail de l'AREI conformément au cadre et au Plan d'Actions de l'AREI

Examiner et recommander pour approbation par le Conseil, les projets et les programmes, pour leur attribution et leur financement par le Fonds d'affectation spéciale, en fonction de l'évaluation par l'IDU

Appuyer et favoriser la cohérence avec d'autres initiatives et les partenaires stratégiques, grâce à une participation multipartite accrue

Evaluer régulièrement les opérations par rapport à leur cadre et à leur orientation à long terme

Le Comité Technique « CT »

Pour la phase 1

A permis l'adoption de 206 projets par le Conseil d'Administration

14 projets sont en cours d'adoption

Afrique Australe	→	96 MW
Afrique Centrale	→	449.4 MW
Afrique de l'Est	→	1 089,8 MW
Afrique du Nord	→	627 MW
Afrique de l'Ouest	→	401 MW
Projets régionaux	→	258,75 MW

Ce qui représente un montant de 6 413 ,36 millions d'Euros et une puissance de 9,9 GW.

Le Comité Technique « CT »

Répartition des projets

Afrique Australe 79 projets	→	15 710,61 MW
Afrique Centrale 256 projets	→	15 041,48 MW
Afrique de l'Est 125 projets	→	14 180,30 MW
Afrique du Nord 26 projets	→	4 693,2 MW
Afrique de l'Ouest 177 projets	→	91 880,57 MW
Projets régionaux 14 projets	→	355,5 MW

AREI

La stratégie de Communication Phase 1

La stratégie de communication de la phase I a volontairement été discrète (mais efficace) afin de respecter l'engagement politique du Conseil d'Administration dans son objectif de 10 GW (2020)

Axe 1



Application des règles de gouvernance et de procédure.

Formation aux thèmes identifiés et adoptés.

Axe 2



Analyse et labélisation par le CT d'un maximum de projets, avec les partenaires et les pays

Permettre aux partenaires multi et bilatéraux d'agir, aux partenaires financiers de s'impliquer et enfin au secteur privé de pouvoir pleinement jouer son rôle de vecteur dynamique.

Axe 3



Adoption par le Conseil d'Administration d'un maximum de projets pour atteindre les 10GW de la phase 1

Suivi des projets adoptés



Implication régionale du Continent

AREI

La stratégie de Communication Phase 2

La stratégie de communication de la phase 2 sera digitale et agressive afin de créer une visibilité maximale sur le potentiel que représente les ENRs en Afrique pour le secteur privé africain et mondiale
Afin d'atteindre son objectif de 300 GW (2030)

Axe 1



- Recommandation à l'ensemble du continent de mise en place d'autorités de régulation fortes et indépendantes
- Formation aux thèmes identifiés et adoptés aux pays le nécessitant
- Création d'outils digitaux adaptés et accessibles à tous, afin de permettre aux points focaux nationaux de créer des dynamiques inclusives

Axe 2



- Analyse et labélisation par le CT d'un maximum de projets, avec les partenaires et les pays
- Permettre aux partenaires multi et bilatéraux d'agir, aux partenaires financiers de s'impliquer et enfin au secteur privé de pouvoir pleinement jouer son rôle de vecteur dynamique.
- Création d'outils digitaux permettant une visibilité maximale

Axe 3



- Adoption par le Conseil d'Administration d'un maximum de projets pour atteindre les 300 GW de la phase 2
- Suivi des projets adoptés



Implication régionale du Continent

AREI

La stratégie de l'AREI Phase 2 300 GW - 2030

De 2020 à 2030, l'AREI s'appuiera sur l'expérience qu'elle aura tirée de la Phase I pour instaurer des politiques nationales complètes partout en Afrique.

Communication grand public , massive et digitale pour atteindre 300 GW en 8 ans au lieu de 10ans en raison des retards liés à la COVID 19

Formation et Accompagnement des régions des pays et du secteur privé

Permettre à tout le continent d'être au fait des droits et obligations des parties pour une dynamique inclusive de développement de tous les acteurs (publics et privés) dans les énergies renouvelables.

- Formation et mise en application des règles d'accompagnement pour obtenir la réalisation d'un maximum de projets d'énergies renouvelables dans nos pays, nos régions et notre continent en général, lors des/ suite aux rencontres régionales.
- Les rencontres régionales s'articuleront autour des thèmes choisis en fonction des faiblesses identifiées de la région pour créer une amélioration immédiate de la compréhension aux sorties des ateliers et une mise en application rapide.
- Formation des partenaires ainsi que les points focaux et toutes les parties prenantes sur l'utilisation de l'intranet AREI (outils de communication digitale).
- Permettre au secteur privé de jouer son rôle de moteur du développement des énergies renouvelables et d'utiliser les outils financiers mis à disposition tant par les institutions financières (BAD, BEI, AFD...) que par les nouvelles plateformes de garanties de financement proposées pour les énergies renouvelables en proposant des outils inclusifs

AREI

De la phase 1 à la Phase 2

AREI a respecté son engagement politique pour la phase I et s'engage malgré le retard conséquent du lancement de la phase II causé par la pandémie mondiale de la Covid 19, à atteindre l'objectif de 300 GW d'ici 2030 (8 ans d'exercice au lieu de 10)





*AREI est une initiative politique de l'Afrique pour
l'Afrique.*

*L'Énergie doit être un droit Universel pour tous,
mais également un engagement pour la planète
dans la lutte contre le réchauffement climatique.
Réussir ensemble le défi de plus d'Énergie Verte est
possible...*

*Nous n'avons qu'une Planète,
Protégeons la!!*